

Stage – Assistant(e) transition écologique

Durée : 4 à 6 mois | Niveau : Bac +5 (en urbanisme, aménagement et environnement, stratégie et développement des territoires, ingénierie de projets environnementaux)

Rejoignez une équipe qui agit pour la transition écologique !

Envie de participer à des projets concrets pour accélérer la transition écologique ? Au sein de la Direction de la Transition Écologique (DTE), vous contribuerez au déploiement du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2025-2030 et du référentiel ABCD 2.0, véritables leviers pour transformer nos pratiques.

Vos missions

En binôme avec les membres de la Direction de la Transition Ecologique, vous serez au cœur de l'action :

-  **Soutenir la mise en œuvre opérationnelle** du PPI 2025-2030 et suivre l'avancement des actions engagées
-  **Participer à la diffusion** du nouveau référentiel ABCD 2.0 auprès des équipes internes et de nos partenaires
-  **Contribuer à la consolidation des outils et processus** de la DTE : reporting, bilans, kits, trames et documents types
-  **Préparer et animer des actions de sensibilisation** sur la transition écologique et le référentiel ABCD 2.0, en interne comme à l'externe

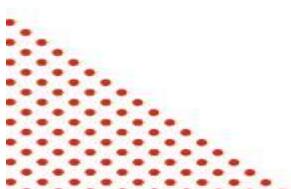
Chaque jour, vous aiderez à faire vivre une démarche de transition ambitieuse et collaborative !

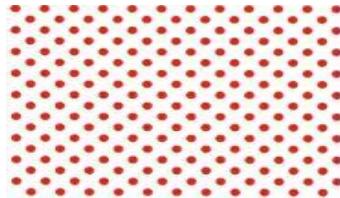
Profil recherché

- Étudiant(e) en Master 2 / école d'ingénieur en urbanisme, aménagement et environnement, stratégie et développement des territoires, ingénierie de projets environnementaux
- Curieux(se), organisé(e) et force de proposition
- À l'aise à l'écrit comme à l'oral, et motivé(e) pour embarquer les autres dans la transition
- Prêt(e) à s'impliquer dans des projets concrets qui ont du sens

Ce Que Nous Offrons

- **Stage à pourvoir en janvier ou avril 2026**
- **Durée : 4 à 6 mois**
- **Lieu : Paris 14^{ème}**
- **Gratification : 1980 € bruts mensuels**
- 35 heures par semaine / télétravail non autorisé
- Une clé distributeur (3 boissons offertes par jour)
- Frigo connecté
- Carte repas d'une valeur de 10,50 € par unité
- La prise en charge partiel de vos frais de transport en commun / Plan de mobilité durable





Qui sommes-nous ?

Créé en 2006, L'EPF Ile-de-France est un Etablissement public de l'État, né de la fusion des EPF départementaux franciliens. Opérateur public foncier des collectivités franciliennes, il contribue au développement de l'offre de logements (y compris des logements locatifs sociaux) et au soutien du développement économique, par la production de foncier constructible.

L'intervention de l'EPF Ile-de-France se découpe en quatre étapes successives, qui consistent à signer une convention d'intervention foncière, mener les acquisitions, assurer le portage et dans le même temps d'engager les études préalables, requalifier le site (opérations de dépollution et démolition) et céder les emprises foncières à l'opérateur désigné pour permettre le lancement du projet.

L'EPF Ile-de-France a pour objectifs de débloquer du foncier constructible, accompagner les Maires bâtisseurs, favoriser la production de logements et réguler les prix du foncier.

Depuis le vote de la loi Accès au Logement et Urbanisme Rénové (ALUR), avec la création d'Opérations de Requalification des Copropriétés Dégradées (ORCOD) et en ouvrant la possibilité pour les cas les plus complexes de déclarer d'Intérêt National certaines de ces opérations (ORCOD-IN), l'EPFIF se voit confier de nouvelles missions dans le domaine de la requalification des copropriétés dégradées.

Les ORCOD s'inscrivent dans le cadre d'un projet urbain et social visant à lutter contre l'indignité et la dégradation d'immeubles en copropriété. Ce nouveau cadre d'intervention doit permettre de mieux coordonner l'intervention publique sur les différents facteurs de dégradation des copropriétés, de la réhabilitation du bâti, au portage immobilier, en passant par des actions d'aménagement ou de lutte contre l'habitat indigne.

